

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 03
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le samedi 23 janvier à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 18 janvier 2021, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie sous la présidence de Clotilde CORRENOZ, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 5

Marcel BOS, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS : 2

Didier COMELLA, Patrick HUSTACHE

POUVOIRS : 0

Stéphane VIEUX a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Reprise clôtures captage Fondayet : paiement partiel facture n°G2000281

Madame la Maire rappelle au Conseil municipal les travaux effectués par l'entreprise Gravier au captage de la Fondayet, suite à une pénurie d'eau potable sur le Village. Dans le cadre de ces travaux, une clôture a été mise en place, mais celle-ci a été abimée par la neige dès le premier hiver.

Un devis pour la reprise des travaux a été demandé à l'entreprise. Ces travaux ont été faits sans que la Commune ne soit informée, et n'ont pas été réceptionnés. L'entreprise a émis une facture pour ces travaux que la Commune conteste au regard du travail réalisé.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de régler partiellement cette facture, comme le permet la réglementation en vigueur, à hauteur de 40%, en attendant que le chantier soit réceptionné.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

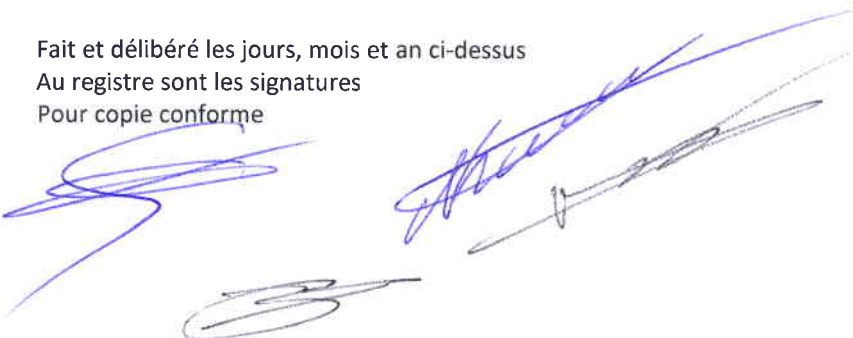
approuve la proposition de telle que présentée ci-dessus,

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme



Le Maire,

